



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



la fédération
des entreprises
d'insertion

SOMMAIRE

FÉDÉRER

UNE VIE FEDERALE RICHE	p.4
UN ACCOMPAGNEMENT SOUTENU DES ADHÉRENTS	p.7
UNE FEDERATION EN CROISSANCE	p.9
UNE AMÉLIORATION DES SERVICES RENDUS AUX ADHERENTS	p.12

PROMOUVOIR

UN PLAIDOYER EN CAMPAGNE	p.14
UN BILAN ET DES PERSPECTIVES POUR LES ENTREPRISES SOCIALES INCLUSIVES	p.16
UNE COMMUNICATION EN PLEINE TRANSFORMATION	p.17
UN CHANTIER DES ACHATS RESPONSABLE DYNAMIQUE	p.18

ACCOMPAGNER

UN DEVELOPPEMENT DES FILIERES	p.20
UNE PROFESSIONNALISATION CONTINUE	p.24
UN ÉTAT DES LIEUX DES CHANTIERS ACTUELS ET À VENIR	p.26

PERSPECTIVES 2023

p.27

Le mot du président

Cette année 2022 a marqué un véritable tournant. Ainsi, dès le début de l'année, nous avons fait face à une incertitude politique avec la mise en place d'élections présidentielle et législatives dans un contexte de guerre en Ukraine et d'univers post-Covid. La fédération des entreprises d'insertion a tout de même réussi à y faire entendre sa voix en portant un projet de société inclusif, tant sur le plan de la commande publique que sur l'accueil des migrants et réfugiés.

Ces élections, dans un contexte si particulier, n'ont pu aboutir qu'à un résultat tristement prévisible : une montée forte de l'extrême droite et une instabilité politique que nous n'avions pas connue depuis de nombreuses années. Nous avons alors travaillé à l'identification de nouveaux soutiens auprès des partis inscrits dans la République.

Un second tournant s'est ensuite mis en place : celui de la restriction budgétaire. Après des années d'investissement, notamment pour le secteur de l'insertion par l'activité économique, le budget pour les entreprises sociales inclusives présenté en loi de finances s'annonçait fortement réduit. Malgré des amendements défendus avec conviction par la fédération, et adopté par le Sénat, le budget 2023 adopté par 49-3 sera limité.

Dans cet univers bouleversé, je suis fier que la fédération ait su rester un point d'ancrage solide et avancer sur ses fondamentaux. Nous avons regardé vers l'avenir en continuant à soutenir les jeunes pousses de l'insertion à travers l'organisation du quatrième prix JENi (Jeune entreprise d'insertion) et en publiant en fin d'année le guide de la création à destination des porteurs de projets inclusifs. Nous avons accompagné le déploiement de mesures phares pour l'inclusion en guidant toutes les ETTi de notre réseau vers la mise en conformité avec la règle de triple exclusivité. Enfin, nous avons continué à défricher et développer de nouvelles activités économiques avec le soutien de l'équipe filière.

Signe que la fédération avance dans la bonne direction, nos adhérents ont exprimé dans l'enquête annuelle un taux de satisfaction particulièrement élevé : 99% se disent satisfaits ou très satisfaits !

Fort de ces succès, la fédération a continué à avancer sur sa transformation interne. Ce changement, intitulé « nouvelle fédération » lui permettra d'être toujours plus solide, unie et performante en 2023 et dans les années à venir.

C'est pourquoi, malgré ces quelques tempêtes, je suis plus que convaincu du rôle et de la place centrale que tiendra la fédération dans la mise en place d'une société toujours plus inclusive. 2023 s'annonce déjà riche : l'anniversaire des trois ans de notre label RSEi, les 35 ans de notre fédération et le déploiement d'une nouvelle feuille de route pour notre secteur. Comptez sur la fédération pour y porter haut les intérêts des entreprises sociales inclusives !

Luc de Gardelle,
Président de la fédération



› INSTANCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du 7 au 20 juin, les adhérents ont voté de manière dématérialisée pour les résolutions de l'AGO. Ils ont approuvé à une très large majorité (entre 96,1% et 99,6%) le rapport moral du président, le rapport d'activité, le bilan de la trésorière et le budget 2022. Les résultats de l'assemblée générale ont été partagés lors du Conseil fédéral du 22 juin, lequel a aussi été marqué par un temps fédéré-reflexion sur le rapport entre art et travail.

EN CHIFFRES

1 AG DÉMATÉRIALISÉE
8 RÉSOLUTIONS ADOPTÉES
263 VOTANTS EN AGO
 (SOIT 51,6% DE PARTICIPATION)

BUREAU FÉDÉRAL

Les membres du Bureau fédéral se sont réunis physiquement et à distance à treize reprises pour travailler sur les sujets saillants de l'actualité 2022 : relations politiques et institutionnelles, déploiement du plan stratégique, qualité, formation, vie des instances, fonctionnement du siège... Le Bureau fédéral a également tenu un séminaire de travail les 6 et 7 juillet à La Roche-sur-Yon, centré sur les questions de nouvelle fédération et les enjeux politiques de la rentrée.

12 MEMBRES (DONT 1 PRÉSIDENT, 2 VICE-PRÉSIDENTS ET 1 TRÉSORIER)
13 BUREAUX FÉDÉRAUX
1 SÉMINAIRE DE TRAVAIL DE 2 JOURS

CONSEIL FÉDÉRAL

Dix conseils se sont tenus en 2022 (cinq en visioconférence et cinq à Paris). Cette année a été marquée par la mise en œuvre du chantier « nouvelle fédération ». Les Conseils fédéraux ont aussi été des lieux d'échange (notamment sur les enjeux de formation ou sur le rapport IGAS) et de prises de décision sur des points clés de la fédération (comme le vote des principales résolutions pour la nouvelle fédération ou le choix de la région Hauts-de-France comme lieu pour le Congrès 2024).

50 CONSEILLERS FÉDÉRAUX
 (DONT 25 MEMBRES ENTREPRISES ÉLUS ET 25 MEMBRES-RÉGIONS DÉSIGNÉS)
1 PRÉSIDENT
10 CONSEILS FÉDÉRAUX

CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DE RÉGULATION (CSR)

Le CSR a principalement travaillé en 2022 sur les entreprises d'insertion par le travail indépendant (EiTI). Ils ont accompagné la commission dans la définition du modèle et son intégration au périmètre de la fédération. Au-delà des arbitrages statutaires et des demandes d'avis ou de médiation, les points de vue exprimés par le CSR sont consultatifs et prospectifs et visent principalement à éclairer des conséquences possibles des orientations et décisions prises par les instances.

7 MEMBRES
 (DONT 1 PRÉSIDENT, 4 MEMBRES ÉLUS ET 2 MEMBRES SALARIÉS)

FEDERER

UNE VIE FEDERALE RICHE

› ZOOM SUR LES 2 NOUVEAUX ÉLUS DU BF

Dans le cadre du départ de Franck Berrebi et de Pascale Ghio du bureau fédéral, pour des raisons professionnelles et personnelles, le Conseil fédéral a procédé en octobre à l'élection de deux nouveaux membres du Bureau fédéral.

C'est ainsi Anne-Sophie de Boulois, dirigeante du Zazie Hôtel à Paris, et Ludovic Blot, dirigeant du groupe Ressources T à Rennes comprenant notamment Envie 35, qui ont été élus. La fédération profite de ce rapport d'activité pour remercier Pascale Ghio et Franck Berrebi pour leur implication au sein de la fédération.



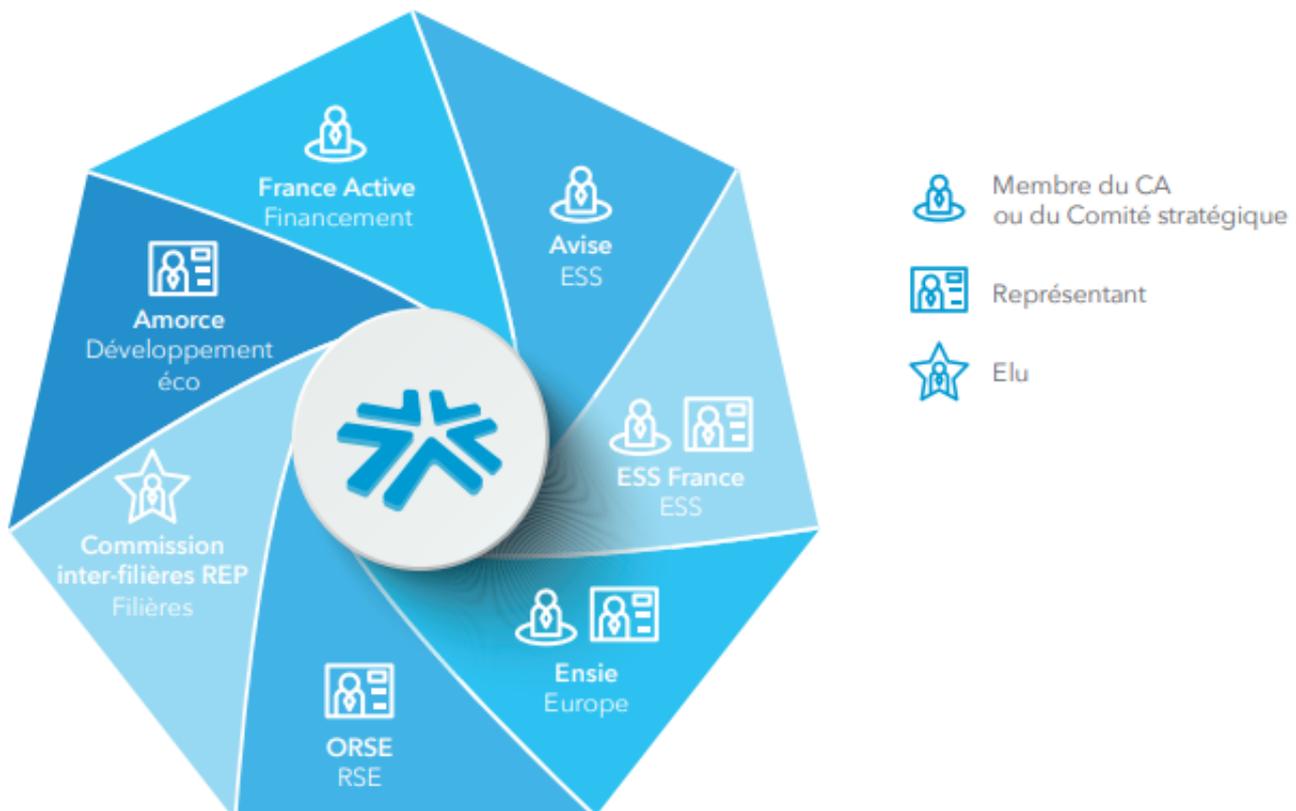
Anne-Sophie
DE BOULOIS



Ludovic
BLOT

› UNE FÉDÉRATION PRÉSENTE DANS DE NOMBREUSES INSTANCES

La fédération, pour assurer sa fonction de plaidoyer, exerce différents mandats auprès d'associations et institutions partenaires. Les filières et l'ESS sont au cœur de son action.



› UN SÉMINAIRE DE RENTRÉE PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA TRANSFORMATION

Les permanents de la fédération et le Bureau fédéral se sont retrouvés les 14 et 15 septembre pour deux jours de travail intense.

Le premier jour s'est ouvert sur un moment joyeux et collectif. Les permanents et élus ont ensuite travaillé à la future organisation de la fédération, nom de code « nouvelle fédération ». Dans le cadre fixé par le Conseil fédéral, une première traduction opérationnelle a été travaillée en partageant un projet d'organigramme fédéral et en repérant les conditions de réussite et points de vigilance pour réussir la transformation à venir.

Le second jour a été dédié aux sujets de plaidoyer. Lors de la matinée, les participants se sont plongés dans la préparation de la contribution de la fédération à la mission « Insertion » portée par l'IGAS (Inspection générale des Affaires sociales). L'après-midi a permis de travailler sur le budget 2023, la mise en place d'une expérimentation formation en entreprises d'insertion et à l'accompagnement des EITI. Deux journées riches, placées sous le signe de la bonne humeur et du travail collectif, un creuset indispensable pour avancer dans les prochains mois sur tous ces sujets !



› DES TEMPS DE TRAVAIL NOMBREUX ET RICHES ENTRE PERMANENTS

Quatre réunions entre les permanents se sont déroulées en 2022 : deux en visio-conférence et deux à Paris.

Ces temps communs ont permis de travailler sur les sujets clés de la fédération en 2022 : nouvelle fédération, l'accompagnement au développement économique, les enjeux de communication, et notamment la présentation de la nouvelle application.

En 2022, les fils d'actualité se sont intensifiés pour se tenir tous les lundis midis entre 11h30 et 12h30. Ils permettent de fluidifier le partage d'informations entre siège et régions et entre régions.



1



séminaire de travail

4



réunions des permanents

42



fils d'actualités en visio-conférence

50



permanents (37 en régions et 13 au siège)

FEDERER

UN ACCOMPAGNEMENT SOUTENU DES ADHÉRENTS



› LANCEMENT DES COMITÉS RÉGIONAUX DE L'IAE

En 2022 la région Hauts-de-France a lancé le CRIE (Comité régional d'inclusion dans l'emploi). Il réunit deux fois par an les acteurs de l'insertion et du handicap afin de travailler et d'échanger sur des thématiques de travail.

Au sein de ce comité, sont aussi présentes les instances politiques régionales et départementales. Le CRIE travaille notamment sur les sujets suivants : les filières économiques, les stratégies de coopération, l'accompagnement des publics. Chaque thématique est portée par deux ou trois réseaux qui proposent, en accord avec la DREETS, un programme d'action. A ce titre, la fédération des entreprises d'insertion Hauts-de-France a animé, pour l'inter-réseau, la thématique "filières économiques dynamiques". Dans ce cadre, elle a co-organisé avec la DREETS, l'IRIAE et l'UNAI HDF différentes actions : webinaires, rencontres avec des professionnels de branches, témoignages...



› RETOUR SUR FÉDÉ-RÉFLEXION



La fédération a lancé une nouvelle dynamique d'ouverture et de perspectives : fédé-réflexion. Cette dernière doit permettre à la fédération de s'enrichir d'apports extérieurs qui alimenteront son plaidoyer et ses actions.

Ce sont plusieurs temps qui ont été organisés, notamment lors de l'Assemblée générale de la fédération Occitanie avec l'astrophysicien Jean-François Becquaert ou l'intervention en Assemblée générale de Sophie Cras, chercheuse en histoire de l'art, spécialisée sur le lien entre art et travail. Des temps d'échange en plus petit comité ont aussi été organisés entre le Bureau fédéral et des intervenants extérieurs, notamment la championne paralympique Amélie Le Fur ou l'ancien député Didier Baichère.

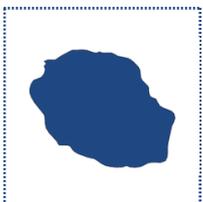


› L'ÉCOLOGIE AU CŒUR DU PROJET TRESSE

Le projet TRESSE (T**ransitions** E**cologiques** et S**ociales** des E**ntreprises** i**nclusives**) est mené par la fédération Pays-de-la-Loire auprès des SIAE. Il est structuré autour de quatre objectifs principaux :

- Consolider la culture de la transition écologique et sociale des SIAE
- Renforcer l'engagement de ces dernières et les accompagner dans la transition écologique et sociale
- Augmenter le nombre de SIAE et le nombre de salariés impactés
- Expérimenter de nouveaux modes opératoires pour améliorer les conditions de travail, attirer et fidéliser de nouveaux talents

La fédération a animé en 2022 neuf ateliers de sensibilisation aux enjeux de la transition auprès de cent-soixante salariés permanents afin de faire émerger de nouveaux processus de production, d'accompagnement socio-professionnel et d'organisation interne. Pour toucher le maximum de personnes, un kit capitalisant les bonnes pratiques et expérimentations et des fiches outillées a été diffusé.



› DIRECTION LA RÉUNION POUR LANCER UNE NOUVELLE FÉDÉRATION RÉGIONALE



A la demande du président de la fédération La Réunion, François Proust, une petite équipe de permanents et d'élus s'est rendue sur l'île de l'Océan Indien pour l'assister dans le lancement d'une nouvelle fédération régionale.

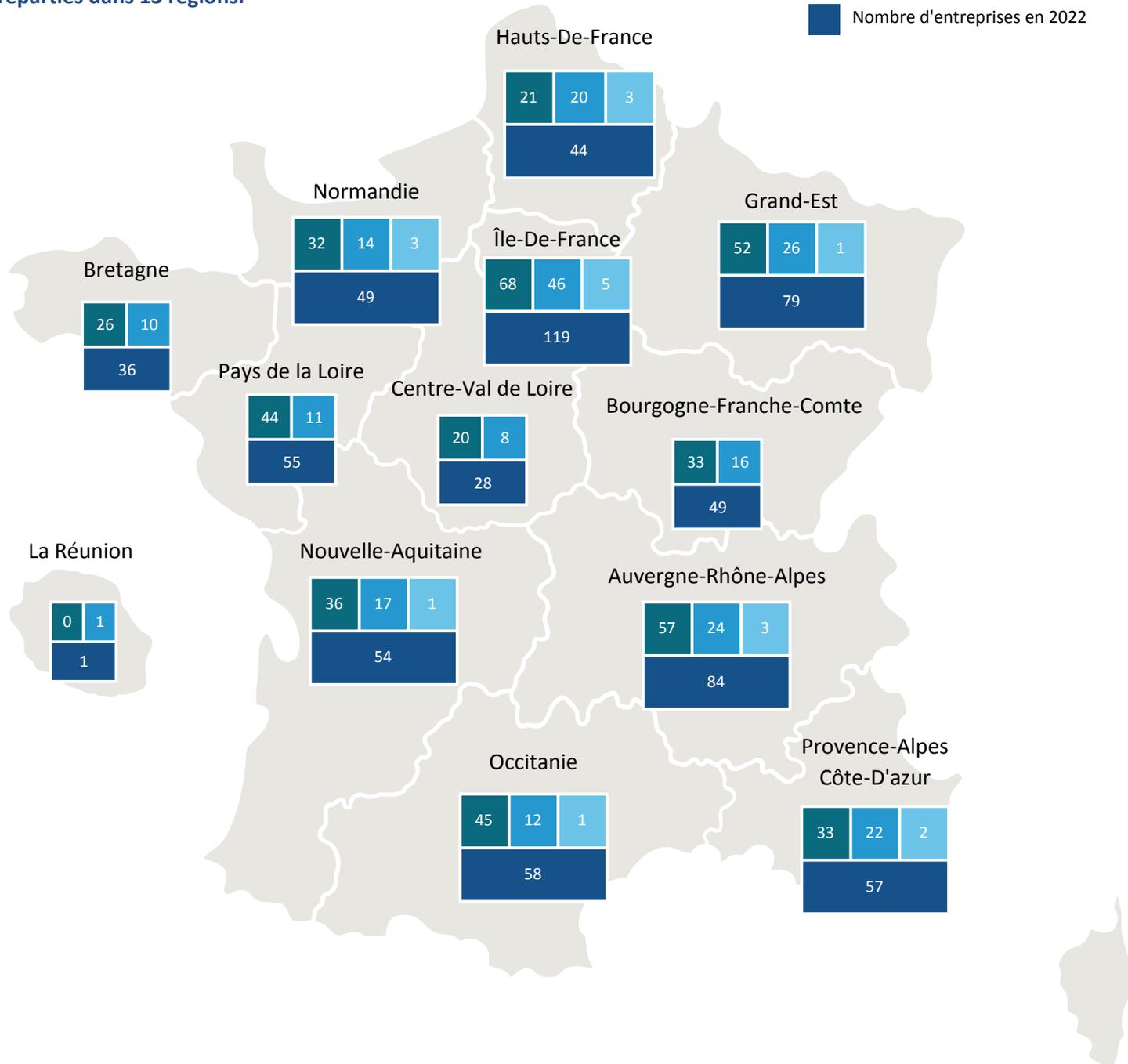
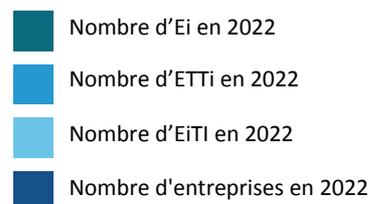
Pour cela, plusieurs temps de rencontre institutionnels ont été organisés, avec France Active La Réunion, la DDETS et la région. Tous ont salué l'initiative lancée et encouragé la fédération à aller plus loin dans ce projet. Une journée avec les entreprises sociales inclusives de l'île a aussi été menée : malgré le cyclone, pas moins de six entreprises avaient fait le déplacement !

Ce projet de création d'une nouvelle fédération, planifiée en 2023, a été voté en Conseil fédéral. Les statuts et la création administrative ont été faits par le président en fin d'année, avant le lancement officiel avec le recrutement d'un délégué régional et de nouveaux adhérents !

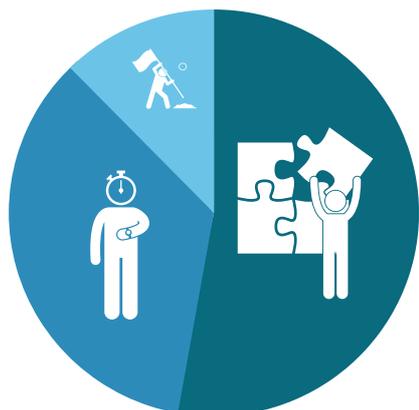
FEDERER

UNE FEDERATION EN CROISSANCE

En 2022, la fédération compte 713 entreprises réparties dans 13 régions.



89 NOUVEAUX ADHÉRENTS





› L'ÎLE DE FRANCE FAIT LE PLEIN DE NOUVEAUX ADHÉRENTS !

Après une année 2021 déjà dynamique en termes de nouvelles adhésions, la fédération Ile de France poursuit sur sa lancée avec trente-neuf nouvelles adhésions en 2022.

Pour arriver à ce résultat, la fédération a développé de nombreux dispositifs : sept réunions d'information collective sur la création d'Ei-ETTi-EiTI, diffusion du guide de la création, vingt-trois entrepreneurs accompagnés individuellement par le délégué régional et la chargée de mission création et deux sessions collectives de sensibilisation au label RSEi.

Les résultats sont là avec onze conventionnements d'Ei, huit d'ETTi et trois d'EiTI, soit cent cinquante nouveaux postes ETPi conventionnés. Les structures historiques de la région ne sont pas en reste puisque la fédération a accompagné trente-cinq d'entre elles sur le déploiement de leurs projets FDI.



Cette entreprise d'insertion, créée par Marie HAMEAU en 2021, a développé son activité autour des services de nettoyage B2B (notamment auprès des bailleurs, constructeurs et des bureaux). Pour lancer cette activité, la dirigeante a pu s'appuyer sur sa grande expérience dans la gestion de patrimoine de sociétés HLM, des gardiens et entreprises de nettoyage. L'entreprise connaît un vrai décollage, notamment auprès des petites sociétés HLM qui sont plus ouvertes à faire rentrer l'Ei dans leur panel de prestataires. Elle a ainsi pu accompagner au cours de l'année 2022 l'équivalent de 3,85 ETP.

Au-delà de son projet inclusif, l'entreprise porte de fortes convictions sociales et responsables : élaboration d'une « charte qualité clients » pour accompagner les femmes et les hommes pour une prestation de qualité, développement des techniques de nettoyage écoresponsables, débarras de logements pour Emmaüs Alternatives...



Projet du Grand Paris, chantiers autour des Jeux Olympiques 2024... l'Île-de-France est un terreau fertile pour la création de nouvelle Ei notamment dans la construction. Hugo MARESCHI l'a bien compris avec son entreprise : CRI 94. L'Ei, installée dans le Val-de-Marne, développe des activités de petite maçonnerie, plâtrerie, électricité, plomberie, et un peu de voirie-réseaux. Elle forme également des jeunes aux CACES et pousse les plus motivés à obtenir l'habilitation électrique.

Elle a placé la notion de partenariat au cœur de son fonctionnement et travaille avec une grosse entreprise de son territoire pour répondre aux appels d'offre de la région. Les deux entités étudient même la prise de participation inversée. C'est une porte de sortie naturelle pour les salariés en insertion. L'entreprise veille en parallèle à la diversification de son activité pour poursuivre son développement. En 2022, elle a accompagné sept ETP et a répondu au projet du FDI, en partenariat avec la SIEM pour mettre à disposition quatre logements dont les locataires ne paient que les fluides.

FEDERER

UNE FEDERATION EN CROISSANCE

› UNE 4E EDITION DU PRIX JENI COURRONÉE DE SUCCÈS

Le prix JENi (Jeune entreprise d'insertion) Christian Valadou, initié par la fédération des entreprises d'insertion, en partenariat avec la Chaire innovation et entrepreneuriat de l'ESSEC, et le soutien du Crédit Coopératif, vise à soutenir et accompagner le développement d'entreprises d'insertion, nouvellement créées ou reprises, porteuses d'innovation, conduites par de jeunes dirigeants.

Le lauréat bénéficie d'un mentorat sur mesure avec un dirigeant d'une entreprise adhérente de la fédération ; un voyage apprenant à la découverte d'autres entreprises sociales en France ou à l'étranger avec les étudiants de la Chaire Innovation Sociale de l'ESSEC, un accompagnement en pro bono par Utopreneurs et une dotation financière de 3 000 € avec le soutien du Crédit Coopératif.

Cette année, c'est l'entreprise d'insertion Rhône-Saône-Légumes, dirigée par Benjamin Pallière et Barthélémy Chenaux, qui a été récompensée. Pour la première fois de sa jeune histoire, le prix JENi a également nommé une entreprise "coup de cœur", titre honorifique remis à l'entreprise montbéliarde BATI Emploi et à sa dirigeante, Stéphanie Saffer.



Prix
JENi
Christian VALADOU

Jeune
entreprise
d'insertion
2022

› UN NOUVEAU GUIDE DE LA CRÉATION À DESTINATION DES PORTEURS DE PROJET

La fédération a choisi de faire un pas de plus dans l'accompagnement des porteurs de projets inclusifs en développant le guide de la création.

Il reprend les b-a-ba de l'insertion et approfondit aussi tous les points clés de la création comme le choix de sa forme juridique, la rédaction de son projet social ou bien la formalisation du projet économique et financier. Il est un véritable outil pratique pour les créateurs et repreneurs d'entreprises d'insertion et comprend des outils centraux comme un référentiel d'appui à la formation d'un projet d'insertion.





› QUALI'OP : LA FÉDÉRATION MAINTIENT SA CERTIFICATION EN 2022

Suite à l'audit réalisé en mai 2022 au siège de la fédération et dans trois fédérations régionales (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie), AFNOR Certification a émis une décision favorable pour le maintien de la certification Quali'OP de la fédération.

Cet audit faisait suite à l'audit de certification réalisé en 2021. Il s'inscrit dans la démarche de surveillance et d'amélioration portée par la fédération. Démarche ambitieuse puisqu'elle réunit le siège et les douze fédérations régionales autour d'un référentiel commun, déployé conjointement et collectivement par l'ensemble des permanents et évalué régulièrement par les pilotes de processus et les élus de la fédération !

L'auditrice a souligné l'ambition collective, rassemblant salariés et élus, et, notamment, mis en avant la co-construction fédérale du plan stratégique tri-annuel, l'implication des équipes pour le respect des engagements du référentiel et l'espace documentaire partagé facilitant le pilotage quotidien de la démarche.

Première fédération de l'économie sociale et solidaire à obtenir la certification Quali'OP, la fédération rejoint ainsi la vingtaine d'organisations professionnelles déjà certifiées en France : une reconnaissance de la qualité de ses services comme un gage de confiance pour les adhérents mais aussi pour les pouvoirs publics qui soutiennent son action.



L'audit Quali'OP a mis en lumière la réactivité des équipes à répondre aux besoins et aux sollicitations des adhérents, à cultiver une proximité pour déployer des actions en phase avec les enjeux des entreprises.

Sandrine Désertot, Présidente de la fédération régionale Bourgogne-Franche-Comté



Pour la fédération Auvergne Rhône-Alpes, l'audit Quali'OP a représenté une étape importante dans la mise en œuvre de la démarche : en partant d'éléments de vérification très factuels, les échanges ont finalement interrogé le sens réel des missions de la fédération vis-à-vis de ses adhérents.

Christophe Bonaldi, Délégué Régional de la fédération régionale Auvergne Rhône-Alpes



Les préconisations de l'audit Quali'OP, nous ont permis de faire évoluer nos outils internes. Pour la fédération Occitanie, il est très important de proposer à nos adhérents un suivi et un service de qualité afin de pouvoir les accompagner au mieux dans leur quotidien.

Awatif Haey-Laurentin, Assistante de direction de la fédération régionale Occitanie

FEDERER

UNE AMÉLIORATION DES SERVICES RENDUS AUX ADHÉRENTS

› PRÈS DE 99% DES ADHÉRENTS TRÈS SATISFAITS OU SATISFAITS

Dans le cadre de la démarche qualité Quali'OP, et pour la deuxième année consécutive, la fédération a organisé une grande enquête de satisfaction auprès de ses adhérents afin d'avoir un retour sur la qualité des services rendus et sur sa capacité à répondre à leurs attentes.

Cette enquête a eu un franc succès : cent cinquante-six réponses ont été reçues, soit un taux de réponse de 23 %. Les adhérents ont plébiscité les actions menées par la fédération pour représenter et défendre les entreprises d'insertion avec 99 % de « très satisfaits » ou « satisfaits ».

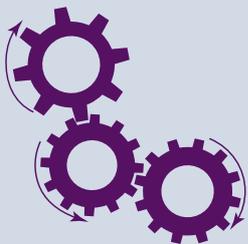
Par rapport à l'enquête de satisfaction 2021, l'année 2022 indique :



Une meilleure **satisfaction des adhérents sur la communication numérique** (présence sur les réseaux sociaux, lancement de l'appli « mafédé »).

Une meilleure **satisfaction des adhérents sur les évènements** (Printemps de l'inclusion, Journée ETTi...).

Un très bon **taux de satisfaction** qui reste stable pour les **services rendus par la fédération** (accompagnement RSEi, formation, animation du réseau, développement économique) et pour la **qualité de la veille**.



Une demande à faire encore **mieux sur la représentation auprès des acteurs et réseaux de l'ESS et la promotion des entreprises d'insertion auprès des médias et du grand public**.

› UN PRINTEMPS DE L'INCLUSION SOUS LE SIGNE DE LA PRÉSIDENTIELLE

Le 25 mars, s'est tenu le deuxième printemps de l'inclusion en présence des représentants de quatre candidats à la présidentielle.

Deux sujets ont été plébiscités : la formation et la commande publique. Sur le second, Florentin Letissier, représentant de Yannick Jadot, a insisté sur la formation des acheteurs publics et l'importance du sourcing pour que les acheteurs trouvent facilement dans leurs territoires les entreprises d'insertion qui peuvent répondre à leurs besoins. Stéphane Viry, représentant de Valérie Pécresse, a repris le slogan de la fédération : il est temps de passer aux actes, pour flécher une partie de 200 milliards d'euros des achats de la puissance publique vers les personnes éloignées de l'emploi.

Sur la formation, Hadrien Toucel, représentant de Jean-Luc Mélenchon, dresse le même constat que la fédération sur le manque de moyens pour les plus fragiles. Carole Grandjean, représentante d'Emmanuel Macron, a déclaré être ouverte à l'intégration des entreprises d'insertion dans le champ de l'alternance afin de poursuivre la dynamique de l'apprentissage.

Un débat qui a dressé un constat : les avis sont unanimes en faveur de l'inclusion !



› 5 MESURES POUR UNE FRANCE OUVERTE ET INCLUSIVE

Dans le cadre de l'élection présidentielle, la fédération a formulé cinq propositions pour le prochain quinquennat. Ces mesures ont été présentées et défendues lors du printemps de l'inclusion.

- 1** Développer l'apprentissage ouvrier pour répondre aux besoins de main-d'œuvre des secteurs en tension et d'avenir ;
- 2** Accueillir les migrants avec fraternité pour que chaque séjour soit une chance pour chaque individu et pour la France ;
- 3** Passer des intentions aux impacts pour l'achat public, pour faire concrètement grandir les femmes, les hommes et les territoires ;
- 4** Libérer le potentiel entrepreneurial de l'inclusion pour créer toujours plus d'emplois en faveur de nos concitoyens les plus fragiles ;
- 5** Créer l'agence France Inclusion pour porter l'inclusion auprès des acteurs publics et privés.

PROMOUVOIR

UN PLAIDOYER EN CAMPAGNE



› UNE FÉDÉRATION À LA RENCONTRE DES NOUVEAUX DÉPUTÉS

En 2022, la fédération des entreprises d'insertion de Bourgogne-Franche-Comté a sollicité les députés de la région pour visiter une entreprise adhérente située sur leur circonscription.

Par ces rencontres, elle a pu montrer, au plus près du terrain, le modèle de l'entreprise sociale inclusive, évoquer les enjeux de l'accompagnement social et professionnel et notamment, la formation professionnelle des salariés en parcours d'insertion.

La présidente de la fédération et ses équipes ont rencontré les députés Eric Alauzet chez Gare BTT à Besançon ; Patrice Perrot chez Eureka Clamecy ; Laurent Croizier à BTS Blanchisserie à Franois ; et Didier Martin chez SINEO Dijon, qui a même réalisé une immersion sur le métier de préparateur esthétique de véhicule. Chacun a pu échanger avec les dirigeants, des conseillers en insertion professionnelle, encadrants techniques et salariés en parcours d'insertion.



› LA FÉDÉRATION À STRASBOURG POUR LE GRAND ÉVÉNEMENT EUROPÉEN DE L'ESS

Dans le cadre de la présidence française de l'UE, une conférence intitulée « L'économie sociale, le futur de l'Europe » s'est tenue à Strasbourg les 5 et 6 mai. La fédération et ses adhérents, notamment ceux de Grand Est, y ont été présents pour porter haut les couleurs de l'inclusion auprès de l'Europe.

Ainsi Matthieu Grosset, membre du bureau fédéral et dirigeant du Groupe Demain, est intervenu lors de la table ronde « La commande publique, un levier pour le développement de l'économie sociale et solidaire » ; et Olivier Dupuis, Secrétaire général de la fédération, lors de la table ronde « Les défis des entreprises d'insertion en Europe : quelles sont les solutions ? ».

La fédération a aussi profité de ce moment pour organiser plusieurs temps avec son réseau européen. Ainsi les membres du conseil d'administration d'Ensie ont visité l'entreprise du président de la fédération : le groupe Altair. Dans la foulée, Ensie a présenté le projet BWISE duquel la fédération est partenaire.





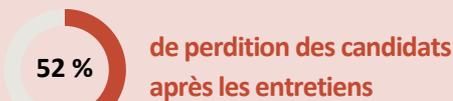
› UNE GRANDE ENQUÊTE SUR LES TENSIONS DE RECRUTEMENT

4 secteurs particulièrement concernés

bâtiment, espaces verts, services de proximité, nettoyage.



Les principales causes identifiées :



En 2022, la fédération Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec les réseaux régionaux, la DREETS et Pôle Emploi, a mené une enquête auprès de 503 structures sur leurs tensions de recrutement et les causes de ces difficultés.

Deux causes majeures ont été identifiées : les candidatures sont non adaptées (63% des cas) et la perte des candidats après les entretiens (52% des cas). En complément de ces chiffres, il a été souligné une carence de candidature sur la plateforme de l'inclusion. Certains secteurs d'activité sont particulièrement concernés : le bâtiment, l'entretien des espaces verts, les services de proximité et le nettoyage.

L'enquête souligne toutefois l'utilité de la plateforme - 78 % des structures la considèrent comme un outil efficace mais regrettent la méconnaissance des prescripteurs (62%). Les répondants à l'enquête ont proposé de nombreux leviers d'actions, parmi lesquels le développement de l'interconnaissance avec les nouveaux prescripteurs ainsi que le renforcement de diagnostics socio professionnels.

› CONCRÉTISER, VALORISER, INVENTER : LA CONTRIBUTION DE LA FÉDÉRATION AU RAPPORT IGAS

L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) a été mobilisée à l'été pour réaliser un rapport sur l'IAE. La fédération, auditionnée deux fois, a rédigé une contribution centrée autour de trois verbes clés.

Concrétiser : la fédération plaide tout d'abord pour le plein déploiement de mesures déjà votées et reprises dans les textes juridiques. En ce sens, elle appelle à la mise en place du conventionnement régional pour les entreprises sociales inclusives.

Elle porte ensuite deux propositions pour aller plus loin : valoriser et inventer. A la suite du pacte d'ambition, une confusion entre les modèles a pu se mettre en place. La fédération propose de valoriser les spécificités de chaque structure pour répondre le mieux possible aux besoins des publics. A ce titre, elle défend la mise en place d'un diagnostic de disponibilité à l'emploi et un pilotage différencié entre le secteur marchand et non-marchand.

Enfin, en ouverture, la fédération propose deux pistes : la mise en place de l'apprentissage ouvrier et l'élaboration d'une aide aux postes intensive pour les entreprises sociales inclusives.

PROMOUVOIR

UNE COMMUNICATION EN PLEINE TRANSFORMATION

› UNE FÉDÉRATION TRÈS PRÉSENTE DANS LA PRESSE ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Cette année 2022 a marqué un premier tournant dans la nouvelle stratégie de communication de la fédération.

Ainsi, la fédération a renforcé sa présence dans la presse avec pas moins de 180 retombées, autour de trois principaux sujets : l'accompagnement des réfugiés dans le cadre de la crise ukrainienne, le plaidoyer de la fédération et le prix JENi.

Les réseaux sociaux ne sont pas non plus en reste. La visibilité de la fédération n'a cessé de croître, passant de 10 000 à 14 000 abonnés sur LinkedIn. Le tout accompagné d'une augmentation notable du rythme de publication !

L'EST
Républicain

■ Bati Emploi décroche le coup de cœur du jury du prix Jeni

L'entreprise d'insertion montbéliardaise, spécialisée dans la peinture et le revêtement de sol, faisait partie des cinq finalistes de cette récompense nationale. Elle n'a pas gagné mais est récompensée. Une fierté pour Stéphanie Saffer, sa directrice qui a repris il y a deux ans cette structure trentenaire.

Saphia DOUGNAC - 23 Nov. 2022 à 16:58 - Temps de lecture : 2 min

📄 🗨️ 📧



Les Echos

Opinion | Budget : 4.000 emplois inclusifs ne seront pas créés en 2023

Le budget 2023, tel qu'il est prévu par le ministère du Travail, apparaît comme un véritable coup de frein à la croissance du nombre d'emplois et d'entreprises d'insertion, souligne Luc de Gardelle. Une copie budgétaire ni sociale, ni logique.



franceinfo:

Les entreprises d'insertion vont proposer 10 000 emplois en France aux réfugiés ukrainiens

Les emplois proposés seront sur des secteurs divers et sur l'ensemble du territoire, précise la Fédération des entreprises d'insertion vendredi.



› UNE NOUVELLE APPLICATION POUR LES ADHÉRENTS DE LA FÉDÉRATION

Depuis le 8 novembre, les adhérents et salariés de la fédération ont pu intégrer à leur quotidien un nouvel outil de communication interne : l'application "ma fédé".

À la suite de la fermeture de l'intranet, et avec la volonté de mieux communiquer en interne, la fédération s'est dotée de sa propre application, développée par une entreprise d'insertion d'Ile-de-France adhérente : Au Carré.

Elle propose trois fonctions principales que sont les fonctions d'annuaire, d'organisation de réunions et d'hébergement des informations essentielles et actualités de la fédération.



› UNE CONVENTION SIGNÉE AVEC LE MÉDIATEUR DES ENTREPRISES

Le 29 septembre, La fédération des entreprises d'insertion et le Médiateur des entreprises se sont rencontrés afin de signer une convention de partenariat en faveur d'une économie plus responsable. Elle vise à développer les achats inclusifs réalisés par les entreprises classiques auprès des entreprises d'insertion.

Un premier webinar a été organisé le 12 octobre afin de faciliter l'inter-connaissance entre les entreprises labellisées Relation Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR, label développé par le Médiateur des entreprises) et les entreprises d'insertion. Cet événement a mis en avant deux retours d'expérience : celui de l'ETI Alter Intérim et du Groupe Transdev (labellisé RFAR) et celui de l'entreprise d'insertion Acces Inclusive Tech et du groupe ENGIE (labellisé RFAR).



› UN PARTENARIAT AVEC LE MARCHÉ DE L'INCLUSION GAGNANT-GAGNANT

Le marché de l'inclusion est la plateforme de rencontre entre les acheteurs et l'offre inclusive. Depuis ses premiers pas en septembre 2020, La fédération des entreprises d'insertion est partenaire du développement de cette place de marché.

En 2022, une dizaine de webinaires informatifs à destination des acheteurs a été coorganisé, ainsi que des ateliers tutoriels qui indiquaient aux entreprises d'insertion la marche à suivre pour remplir leur fiche fournisseur et ainsi assurer la visibilité de leur offre commerciale auprès des acheteurs.



La fédération Bretagne a donc proposé sur le premier trimestre 2022, un service individualisé à ses adhérents – avec l'appui des techniciens du marché de l'inclusion - afin de les assister dans la structuration et publication de leur fiche commerciale : 70% des entreprises adhérentes se sont saisies de cet accompagnement.

Depuis elle continue à inciter activement les collectivités ou réseaux de l'ESS qui utilisent ou développent des supports de sourcing, à un interfaçage de leurs outils avec Le marché de l'inclusion.

PROMOUVOIR

UN CHANTIER DES ACHATS RESPONSABLE DYNAMIQUE

› PANORAMA DES ACTIONS EN RÉGION

En 2022, les fédérations régionales ont continué sur leur élan dans le domaine des achats responsables. De nombreux évènements ont eu lieu ainsi que des rencontres locales : salons, ateliers, webinaires.

Plusieurs territoires ont participé au Tour de France de la clause sociale notamment le Centre-Val-de-Loire (20 octobre), le Grand-Est (17 novembre), les Pays-de-la-Loire (15 novembre). Cet évènement a pour objectif de favoriser la rencontre et la connaissance mutuelle entre les acteurs de l'emploi, de l'habitat, de la politique de la ville et du renouvellement urbain.

D'autres rencontres ont également été organisées :

- La fédération normande a organisé, le 14 novembre, une journée dédiée aux achats publics socialement responsables.
- Dans le Grand-Est, un atelier « achats inclusifs » a été organisé avec le club des entreprises inclusives de Moselle avec l'animation de l'atelier achats responsables le 10 octobre dernier. Un webinaire sur le lancement du Marché de l'inclusion a également eu lieu le 24 février, co-organisé avec la DREETS.
- La fédération Pays-de-la-Loire a organisé, le 15 juin, un salon sur le thème "achats inclusifs, achats responsables, marchés publics et privés, clauses sociales, stratégie RSE des entreprises, recrutements inclusifs" (114 inscrits). Elle a également participé à l'évènement Achats Inclusifs organisé par le Conseil régional, le 17 novembre.
- Dans le Centre-Val-de-Loire, la fédération régionale a participé au Campus de l'Inclusion ainsi qu'aux marchés de gré à gré.

› UNE DEUXIÈME PARTICIPATION À L'INCLUSIV'DAY !

La fédération était au grand rendez-vous de l'achat inclusif.

La deuxième édition de l'Inclusiv'Day, organisée le 3 juin par le Groupe les Echos – Le Parisien, a accueilli environ 3 500 visiteurs. La journée a été nourrie par différentes conférences abordant l'inclusion : sensibilisation ; emploi, RH & inclusion ; formation & apprentissage ; mobilité professionnelle & accessibilité ; engagement & RSE.

La fédération est intervenue au sein de six tables rondes et a reçu ses partenaires et les visiteurs du salon autour d'un stand à ses couleurs.



› DES FILIÈRES EN PLEIN DÉVELOPPEMENT GRÂCE À CRESCENDO !

De mars 2021 à septembre 2022, la fédération a porté le programme Crescendo pour favoriser et accompagner le développement de plus d'une centaine d'entreprises adhérentes, contribuant ainsi à la création de plus de 600 ETP.

Retenu dans le cadre de l'appel à projet FDI 2021, le programme Crescendo a mobilisé quatre personnes pour favoriser l'émergence et le développement des entreprises d'insertion autour de trois dispositifs :

- le renforcement de plusieurs filières : numérique, alimentaire, propreté, mobilité logistique, services à la personne ;
- la mise en place d'accompagnements collectifs techniques et économiques pour les adhérents sur trois sujets à fort potentiel : les déchets du bâtiment, le modèle économique du réemploi et le modèle économique des activités de nettoyage ;
- le développement avec l'AFPA des « Territoires d'inclusion » pour faciliter l'implantation de projets portés par des Ei, ETTi, EiTl au sein des villages AFPA, tiers lieux de l'inclusion sociale et de l'insertion professionnelle.

EN CHIFFRES



19

projets Territoires d'inclusion implantés ou en cours d'implantation

23

entreprises mobilisées sur l'accompagnement collectif autour des déchets du bâtiment et du réemploi



35

groupes de travail et webinaires sur les nouvelles filières



› LA FILIÈRE PROPRETÉ SE RENFORCE

La fédération a lancé un cycle d'ateliers ouvert à l'ensemble des entreprises d'insertion de la propreté, en partenariat avec Kedge Business School.

Quinze adhérents ont répondu à l'appel. Pendant trois mois, ils ont travaillé collaborativement sur le modèle économique et le développement de l'Ei de la propreté en s'appuyant sur des apports en stratégie, pilotage économique et performances commerciales. En parallèle de ces ateliers, les membres de la filière se sont réunis afin de partager leurs expériences. Ces temps d'échanges ont renforcé la coopération entre les structures et permis la définition d'un plan d'action pour 2023 avec notamment des modules dédiés aux marchés publics et la formation.



ACCOMPAGNER

UN DEVELOPPEMENT DES FILIERES

› UNE ACTUALITÉ FOISONNANTE POUR LA FILIÈRE PAYSAGE



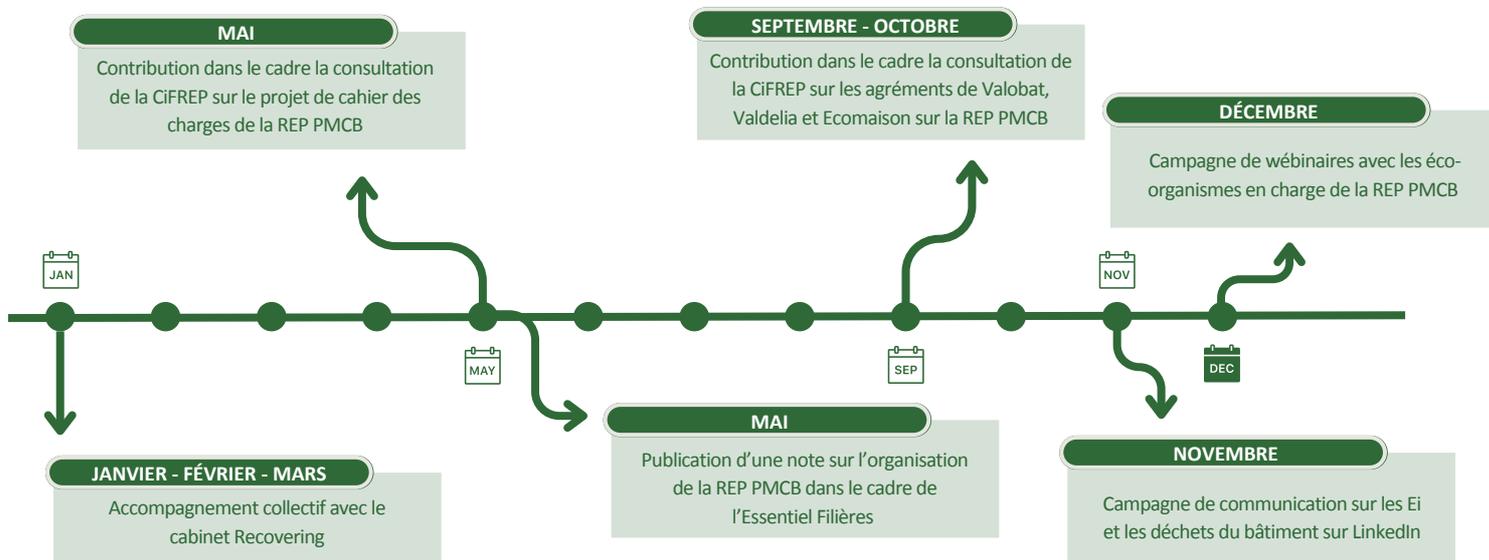
La filière a été marquée à l'automne par deux temps forts : la signature d'une convention avec l'UNEP et la journée annuelle qui a bénéficié de l'éclairage du paysagiste Gilles Clément.

Le 29 septembre, grâce à la mobilisation des membres du groupe de travail paysage de la fédération, Luc de Gardelle et Laurent Bizot, président de l'Union nationale des entreprises du paysage (UNEP), ont signé une convention de partenariat. Celle-ci permettra de créer de nouvelles synergies pour, d'un côté, répondre à la demande croissante en main-d'œuvre qualifiée de la branche du paysage et de l'autre, faciliter l'accès à la formation, développer la professionnalisation et faciliter le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées.

Le lendemain, le 30 septembre, les entreprises d'insertion de la filière ont accueilli le jardinier, paysagiste, botaniste et écrivain Gilles Clément, pour échanger et réfléchir à l'impact du changement climatique sur leurs activités et sur leurs métiers en matière d'entretien et de création des jardins.

› DÉCHETS DU BÂTIMENT

2022 aura marqué une forte implication de la fédération autour des déchets du bâtiment, avec un planning chargé.



› UN NOUVEAU GUIDE ETTi !

Une nouvelle version du guide ETTi (entreprise de travail temporaire d'insertion) a été publiée en mars 2022.

La première version, publiée en 2016, a été revue en profondeur dans sa structuration comme dans ses contenus à la suite du pacte d'ambition pour l'IAE, du pacte ETTi et de la promulgation de la loi Inclusion. Elaboré par La fédération des entreprises d'insertion, avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Prism'emploi, AKTO, le FASTT, le FPETT et le Crédit Coopératif, ce guide vise à mieux appréhender l'intérim d'insertion. Par ses infographies et des témoignages, il illustre les spécificités, les règles, les parties prenantes, les bonnes pratiques et les atouts de l'intérim d'insertion.



› LA FÉDÉRATION ACCOMPAGNE L'ENSEMBLE DE SES ADHÉRENTS DANS LE RESPECT RÉGLE DE LA TRIPLE EXCLUSIVITÉ

La triple exclusivité d'activité, de public et de moyens est désormais l'élément constitutif des ETTi dans le Code du travail.

Cela implique que chaque ETTi doit consacrer l'intégralité de ses moyens humains et matériels au service de son projet social et être en conformité avec ladite règle, et ce depuis l'instruction de la DGEFP du 19 octobre 2021. La fédération, déjà fortement mobilisée, a lancé une campagne de revue de conformité en 2022. En Grand-Est, la fédération régionale a proposé un plan d'accompagnement individualisé aux ETTi adhérentes devant se mettre en conformité. Plusieurs accompagnements ont été réalisés en partenariat avec les DDETS dans un climat de confiance et de bienveillance.

Ce travail riche et constructif, très articulé entre le siège, les fédérations régionales et les adhérents, s'est inscrit dans une démarche de professionnalisation et de structuration. De belles réussites pour les adhérents du Grand Est accompagnés qui dépassent la simple mise en conformité et leur ouvre, pourquoi pas, la voie à la labellisation RSEi !



des agences ETTi sont en conformité avec la règle de la triple exclusivité !

ACCOMPAGNER

UN DEVELOPPEMENT DES FILIERES

› LA FÉDÉRATION S'ASSOCIE AVEC LA KEDGE BUSINESS SCHOOL POUR LE DEVELOPPEMENT DES ETI

La fédération a lancé, en partenariat avec Kedge Business School, sa toute première formation en développement économique à destination des dirigeants d'ETI.

Inscrite dans un programme d'accompagnement, la formation a mobilisé dix-neuf stagiaires de tout horizon. Elle leur a permis de réfléchir à leurs projets d'entreprise et d'activité pour mieux se positionner dans leur nouvel écosystème, de prendre en compte les enjeux de transformation, comme celui de travailler sur leur capacité à rebondir et à développer de nouvelles stratégies, que ce soit à travers l'innovation ou le réseau d'influences. Une expérience très enrichissante !



› L'EXPÉRIMENTATION EITI CONTINUE AU SEIN DE LA FEDERATION

Ce nouveau modèle de l'insertion se développe au sein de la fédération grâce à un fort soutien de la commission et du pôle juridique.

Créé en 2019, l'expérimentation EITI vise à accompagner des travailleurs indépendants relevant de l'IAE vers une autonomie professionnelle et financière, cela en soutenant le développement de leur activité entrepreneuriale par un apport d'affaires. Cette année, la fédération a poursuivi son accompagnement de porteurs de projet EITI, à raison d'un à deux par semaine. Elle a aussi défriché le cadre de développement de cette expérimentation en s'appuyant notamment sur une vieille juridique foisonnante.

Pour travailler à la stabilisation de ce nouveau modèle de l'IAE afin qu'il soit le plus efficient possible tant sur le plan de l'inclusion que de l'économie, la fédération a créé une commission EITI. Fort de ces échanges, la fédération a publié en novembre une analyse du projet social et économique de l'EITI. Enfin, la fédération a poursuivi son partenariat avec l'ADIE autour du développement du modèle.



› TOUJOURS PLUS D'ENTREPRISES LABELLISÉES RSEi !

En 2022, deux collectifs d'entreprises ont été accompagnés par la fédération pour mettre en œuvre leur démarche de labellisation.

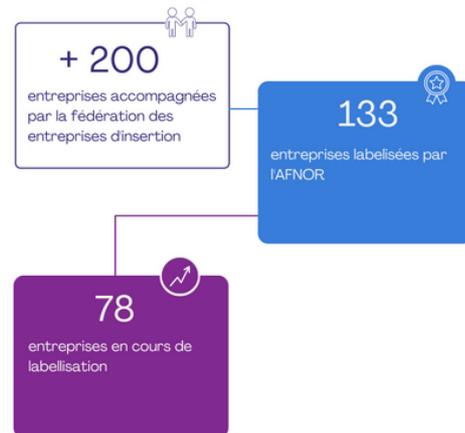
Ce sont ainsi vingt-sept entreprises qui, tout au long de l'année, se sont données rendez-vous mensuellement pour avancer ensemble, construire, échanger et petit à petit se rapprocher des attendus du label RSEi.

Entièrement en distanciel et en inter-régions, le programme d'accompagnement s'organise autour d'ateliers de gestion de projet, de webinaires thématiques et de réunions d'échanges de pratique. A la fin de l'accompagnement, la fédération propose aux entreprises un audit à blanc qui leur délivre le label niveau « initial » : répétition générale avant l'audit de l'AFNOR !

Accompagnement RSEi : les grandes lignes



Label RSEi : les chiffres clés



› LA RSEi FAIT LE PLEIN EN NOUVELLE-AQUITAINE !

La fédération régionale s'est fortement investie pour proposer aux adhérents un accompagnement dynamique sur la labellisation RSEi.

Déjà engagé sur la démarche Qualité AFAQ Ei/ETTi, six entreprises n'ont rien lâché pour se convertir à la RSE. Le passage s'est fait avec l'émulation du groupe, les échanges de pratiques, les journées en visio-conférence régulières et vivantes. Un défi mené ensemble, même si chaque entreprise a pu mettre en avant ses forces et travailler sur ses points faibles !

La démarche a également permis de travailler sur l'implication des parties prenantes, tant du côté des salariés en insertion que des parties prenantes externes pour, par exemple, mettre en place des projets conjoints sur les difficultés de recrutement.

ACCOMPAGNER

UNE PROFESSIONNALISATION CONTINUE



› TOUJOURS PLUS DE FORMATION POUR LES PERMANENTS !

La fédération des entreprises d'insertion PACA, grâce au soutien de sa DREETS régionale, a accompagné la professionnalisation des équipes permanentes.

Le catalogue de formation proposé a été particulièrement bienvenu. Entièrement gratuites, les formations ont été conçues pour répondre aux besoins des entreprises au sortir de la crise sanitaire et alors que s'annonçait la crise énergétique.

Des formations sur des sujets largement plébiscités : la gestion des addictions, la sensibilisation aux troubles psychiques, la QVT, comment répondre aux marchés publics ou travailler son attractivité ... et bien d'autres encore ! Le défi principal pour les entreprises a été de choisir parmi les nombreux sujets et d'encourager leurs salariés à y participer !



› UN PÔLE JURIDIQUE DENSE ET ACTIF

Le Pôle juridique a mobilisé ses compétences en matière de veille et d'analyse dans l'intérêt des adhérents Ei, ETTi et EITI.

Traitant toujours avec réactivité un volume constant de questions juridiques par rapport aux saisons précédentes, le pôle a été également sollicité sur les sujets « EITI » (information des DDETS, rendez-vous avec des porteurs de projet, travaux de la Commission), « triple exclusivité » ou encore « aide au poste ».

Le pôle a enfin continué son travail d'information des adhérents en publiant régulièrement des articles dans l'Info 15 ou dans les fils semestriels dédiés. Il a également accompagné la fédération dans la transformation de ses outils numériques (rédaction des CGU pour le site internet et l'application notamment).



Plus de 8 questions sur
10 traitées sous 48
heures !



› LE PROJET DEMAIN DÉBARQUE DANS LE 45 !

Implanté sur le territoire du Loiret depuis septembre 2021, le Réseau DEMAIN 45 (Développer l'Emploi Accompagner l'Innovation) est le réseau d'entreprises socialement responsables, acteur de recrutement et d'emploi durable.

Deux chargés de relations entreprises-emplois accompagnent un portefeuille de quinze SIAE (62 % des acteurs du territoire). Ils œuvrent sur les territoires d'Orléans Métropole et du nord du département et permettent d'accompagner les salariés en transition professionnelle vers l'emploi durable, de mettre en avant leurs compétences auprès d'entreprises du territoire et de faciliter et sécuriser leur intégration en entreprise. Un bilan à seize mois très positif :

52

bénéficiaires du RSA accompagnés
(dont 18 sorties en emplois)

71%

des sorties en emploi et formation

135

salariés accompagnés

377

entreprises sensibilisées aux recrutements inclusifs
(dont 46 qui ont recruté des candidats.)



› UN APPEL À PROJETS POUR ASSURER L'AUTONOMIE DES FEMMES

Afin de promouvoir la mixité et l'égalité des chances, la fédération Normandie a remporté avec cinq de ses adhérents (All Inclusive, ARQ, E2I, HUMANDO, ODD) l'appel à projet visant à valoriser les actions innovantes pour assurer l'autonomie des femmes.

Le 29 juillet dernier, Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, et Isabelle Rome, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, ont annoncé en direct que la fédération Normandie était lauréate ! Plusieurs actions ont été engagées :

- Sur le territoire de Rouen, l'évènement « Nous, femmes engagées » initié par E2I & ALL INCLUSIVE a réuni 700 personnes. Les présentes ont pu découvrir les solutions et accompagnements existants pour favoriser la réussite de leur entreprise indépendante.
- Sur le territoire du Havre, Humando, ODD et le HAC Rugby ont organisé un job dating afin de favoriser le recrutement du public féminin. Ces entreprises ont aussi engagé un travail avec l'association Do l'enfant Dom pour développer une solution de garde d'enfants sur des horaires atypiques. Enfin, la fédération accompagne un porteur de projet de crèche sous forme d'Ei.
- Sur le territoire d'Evreux, l'ARQ a organisé des portes ouvertes et petits déjeuners pour permettre aux femmes salariées des QPV de rencontrer des cheffes d'entreprises et gagner de la confiance en soi et en leurs projets !



PERSPECTIVES 2023

NOS FUTURS CHANTIERS

› NOUVELLE FÉDÉRATION

La mise en place de la nouvelle fédération connaîtra un coup d'accélérateur en 2023.

En début d'année, un groupe de travail, composé de salariés et d'élus, planchera sur la rédaction des nouveaux statuts. Ceux-ci seront soumis au vote de l'Assemblée générale extraordinaire dématérialisée organisée en juin. A la suite, et en fonction des résultats du vote, le projet rentrera dans sa phase de déploiement.



› 3 ANS DU LABEL RSEi

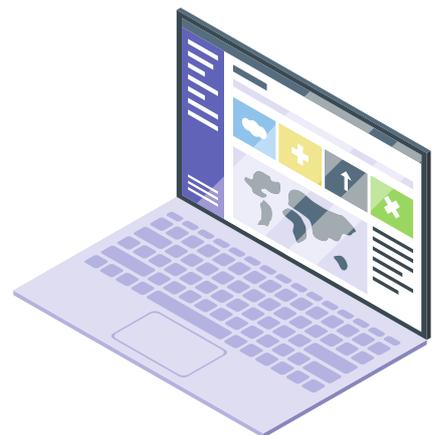
Le 12 avril, la fédération célébrera les trois ans du label RSEi (Responsabilité sociétale des entreprises inclusives) !

Plusieurs actions seront proposées pour accompagner la professionnalisation des labellisés (avec un premier temps sur la transition écologique) et pour faire communauté (avec notamment un système de parrainage entre labellisés expérimentés et nouveaux labellisés). Trois groupes d'entreprises accompagnées à la labellisation seront aussi mis en place.

› NOUVEAU SITE INTERNET

Après le lancement d'une nouvelle application en 2022, la fédération travaillera en 2023 au lancement d'un nouveau site internet.

Celui-ci, plus moderne, simple et ergonomique, sera une belle vitrine de la fédération et de l'offre diversifiée qu'elle propose. En lien avec ses réseaux sociaux, il sera aussi une véritable mine d'actualités. Lancement à l'automne !





Certaines actions relayées dans ce rapport ont été financées par le FSE+.

Le Fonds Social Européen (FSE+) est l'un des fonds structurels de la politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale, visant à réduire les écarts de développement existants entre les pays de l'Union européenne et à promouvoir une croissance durable, intelligente et inclusive, conformément aux objectifs de la Stratégie Europe 2020.

En 2022, La fédération des entreprises d'insertion a un conventionnement avec le FSE+ ayant pour axe prioritaire la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion. Les actions financées visent à :

- renforcer les partenariats et la coopération avec les acteurs économiques;
- accompagner les permanents des entreprises d'insertion et de la fédération dans la professionnalisation de leurs pratiques et de leurs activités.



la fédération
des entreprises
d'insertion

Efficacité économique,
finalité sociale

Morgane ADEME, Chargée de développement RSEi et achats inclusifs
Mathilde AUSORT, Responsable communication et plaidoyer
Jean-Philippe BUGNICOURT, Juriste
Rébecca CHATAIN, Chargée de développement filières inclusives
Olivier DUPUIS, Secrétaire général
Guillaume LABBE, Chargé de mission filières,
Candy LUSTIG, Assistante administrative et de gestion
Muriel PIBOULEAU, Chargée de professionnalisation et Responsable qualité
Agnès RIGAUDIERE-REAL, Chargée de développement ETTI et EITI

En Auvergne-Rhône-Alpes : Christophe BONALDI, Xavier BRAECKMAN, Maud ROBINET, Ann-Lise ROSIO, Emmanuelle SOKOLOFF
En Bourgogne Franche-Comté : Anaïs CAMUS, Michaël COULON
En Bretagne : Marion BESNARD, Caroline KEREVER
En Centre-Val de Loire : Laurence EDMEADS, Appoline LAUDET, Ludmilla MALFRAY, Dimitri PELLETIER
En Grand Est : Valérie BEGE, Valérie BURGERT, Emmanuelle DAVIAU, Peggy PREISS
En Hauts-de-France : Jean-Michel BONDU, Audrey BONNEVILLE, Cécilia MARONET
En Ile-de-France : Catherine BOUTILLIER, Bruno GARCIA, Stéphanie GRICOURT, Sarah LAMOTHE, Luc PETIT, Aude SEEL, Assiya ZENTAR
A La Réunion : François PROUST
En Normandie : Etienne DUVAL, Véronique PAUL
En Nouvelle-Aquitaine : Brigitte POURMONET
En Occitanie : Awatif HAEY, Cécile JEANJACQUES, Guillaume SOULA
En Pays de la Loire : Amandine BOURDET, Léa DEPOND, Elodie FRABOULET, Claire GAGNIERE, Yombo RAHMAN, Marion THABARD
En Provence-Alpes-Côte-D'Azur : Elise GHERRAK

Ils sont partis en 2022 pour voguer vers d'autres horizons : Laurie ACHDDOU, Margaux BENOIST, Sonia BITTON, Antoine de METZ, Edwige KAMNANG DEKOULA, Cendrine DUQUENNE, Pauline GERVAIS, Marion MARTINEZ, Amy MBENGUE, Brigitte POURMONET, Christelle PUZENAT, Laure SOURON, Rozenn THIERY

Editeur : la fédération des entreprises d'insertion, 18-20 rue Claude Tillier 75012 Paris - Tél. 01 53 27 34 80
contact@lesentreprisesdinsertion.org - www.lesentreprisesdinsertion.org - @lafederationEI

Crédits images : la fédération des entreprises d'insertion, la fédération des entreprises d'insertion Bourgogne Franche-Comté, Normandie, Provence-Alpes Côte-d'Azur, La Réunion, l'entreprise d'insertion Rhône-Saône-Légumes.

Pictos : Canva

Conception : la fédération des entreprises d'insertion - www.lesentreprisesdinsertion.org